

**L'historien face aux crises du temps présent en Afrique :  
le génocide du Rwanda**

3 réactions au livre de Pierre Péan, *Noires fureurs, blancs menteurs : Rwanda 1990-1994*, Mille et une nuits, novembre 2005.

- Réaction de Pierre Boilley

Professeur à l'Université de Paris 1, directeur de l'UMR 8054 du CNRS Mutations africaines dans la longue durée (MALD)

- Réaction de Bertrand Hirsch

Professeur à l'Université de Paris 1, Directeur du Centre de recherches africaines (CRA)

- Mise au point de Jean Pierre Chrétien

Historien, directeur de recherche émérite au CNRS

## Réaction de Pierre Boilley

M. Pierre Péan, dans son ouvrage *Noires fureurs, blancs menteurs*, consacre à notre collègue Jean-Pierre Chrétien et incidemment à notre laboratoire, l'Unité mixte de recherche (CNRS – Université Paris 1) “ Mutations africaines dans la longue durée ”, de nombreuses pages et un chapitre entier. Notre unité étant mise en question, il apparaît important de donner notre point de vue.

M. Péan vit de la vente de ses livres. Leur contenu ne peut être dissocié de cette constatation. Il n'écrit pas seulement dans la veine du "politiquement incorrect", c'est à chaque fois, la volonté de réécrire l'histoire de manière sensationnelle, pour mieux vendre. On ne peut que rester perplexe face à ses leçons de déontologie, qui plus est quand celles-ci touchent l'un des meilleurs d'entre nous. Cette remarque n'est pas inspirée par le soi-disant mandarinat exercé par Jean-Pierre Chrétien sur notre laboratoire, mais bien par son œuvre. Celle-ci a d'ailleurs été couronnée récemment par le prix Augustin Thierry pour son ouvrage intitulé "L'Afrique des Grands Lacs. Deux mille ans d'histoire", décerné par un jury d'historiens qui récompense chaque année "un ouvrage d'histoire ayant contribué de façon remarquable aux progrès de la recherche historique ou à sa diffusion". Preuve que la communauté des historiens, pas seulement celle des africanistes, a reconnu en Jean-Pierre Chrétien et en son travail, l'un de ses plus brillants représentants.

Nous laissons notre collègue réagir sur des questions précises concernant l'histoire du Rwanda, pour faire précisément quelques remarques éclairant la conception qu'a Monsieur Péan de la recherche et aussi de sa propre profession

En premier lieu, ce dernier considère l'ensemble de notre laboratoire comme une bande de valets intoxiqués par Jean-Pierre Chrétien : “ L'empathie de l'enseignant français s'est transformée en une adhésion à la cause tutsie qu'on retrouve dans tous ses textes ; il instille ce parti pris à nombre de ses étudiants et aux maîtres qu'il a agrégés autour de lui, d'abord en tant que chercheur au CNRS, puis comme directeur, de 1986 à 2001, du laboratoire de l'Université Paris-I, intitulé “ Mutations africaines dans la longue durée ”<sup>1</sup>. C'est vraiment mal connaître le monde des chercheurs ! Outre la grande diversité problématique et spatiale des recherches menées par les membres de notre équipe, qui ne fait pas du MALD un laboratoire tourné uniquement vers la région des Grands lacs, l'indépendance d'esprit de chacun, les débats qui nous animent, l'exigence scientifique de tous, ne peuvent en aucune façon faire de cette unité de recherche une officine de la “ cause tutsie ”. Mais peut-être M. Péan prête-il au monde scientifique des pratiques qui lui sont connues dans d'autres secteurs.

Il est vrai que les chercheurs de notre laboratoire s'accordent sur certains points. Ainsi en est-il de l'emploi du terme de “ race ”. Oui, n'en déplaise à M. Péan, au nom de la génétique et du simple bon sens, nous considérons, à l'image de tous les chercheurs sérieux, que « les races » sont effectivement une “ notion vide de sens ” hors des idéologies raciale et des pratiques racistes qui mettent en scène ce clivage comme étant « naturel », et que remettre en cause les avancées scientifiques à cet égard relève bien d'un fond raciste que nous réprouvons. M. Péan tente de justifier ces conceptions dépassées en s'appuyant sur des écrits de Pierre Erny, professeur émérite d'ethnologie à l'université Marc-Bloch de Strasbourg. Les renvois qui sont faits à ce collègue montrent en fait l'absence permanente de toute méthodologie fiable : citations non référencées, ou quand elles le sont, à un bizarre “ texte non publié du professeur Erny ”<sup>2</sup>. Evidemment, si l'on étaye des accusations sur un document indisponible (Un manuscrit ? Des notes de cours ?) sorti de son contexte, rendant impossible au chercheur la confrontation des sources utilisées ou l'existence même de l'appareil critique indispensable, il est facile de dire ce que l'on veut, c'est à dire n'importe quoi. Tout étudiant en première année d'histoire sait cela...

---

<sup>1</sup> P. Péan, *Noires fureurs, blancs menteurs*, Mille et une nuits, Paris, 2005, p. 392.

<sup>2</sup> *Ibidem*, 2005, p. 395.

Concluons par une observation qui peut faire sourire. M. Péan accuse d'absence de déontologie, dans *Le Monde* du 10 décembre 2005, le journaliste Jean-Philippe Rémy qui avait recensé son ouvrage. Il écrit : " Mais il y a plus grave en regard de la déontologie dont se réclame *Le Monde*. Pour accréditer sa thèse, Jean-Philippe Rémy cite une source anonyme, une personne à laquelle j'aurais avoué "qu'il y aurait des erreurs dans mon livre, mais que là n'était pas l'important".[...] Un journaliste digne de ce nom ne saurait s'appuyer sur des propos anonymes et insultants pour disqualifier une personne. Et un journal soucieux de rigueur ne saurait laisser passer de tels procédés "<sup>3</sup>. Nous voilà d'accord pour une fois avec ce qu'affirme M. Péan... Pourquoi alors ne pas adopter cette même déontologie lorsque, entre autres, il cite, à charge de Jean-Pierre Chrétien, " une étudiante de DEA à l'Université Paris 1 ", sans donner son nom ! N'en fait-il pas alors, si l'on ne s'abuse sur les mots, une " source anonyme " ? Dans cette logique, M. Péan ne serait donc pas un " journaliste digne de ce nom ", en sus de ne pas comprendre, de toute évidence, ce qu'est un chercheur ?

Pierre BOLLÉY  
Professeur à l'université de Paris 1  
Directeur de l'UMR 8054 du CNRS (MALD)  
Mutations africaines dans la longue durée

---

<sup>3</sup> " Une lettre de Pierre Péan ", *Le Monde*, 10 décembre 2005.

## Réaction de Bertrand Hirsch

Le chapitre consacré à Jean-Pierre Chrétien par Pierre Péan est un tissu d'à-peu-près, d'insinuations, de contrevérités et d'attaques injurieuses, qui éclaire un peu plus la nature d'un ouvrage qui n'est qu'une navrante vision révisionniste du génocide au Rwanda.

Tous ceux qui connaissent Jean-Pierre Chrétien, qui ont eu la chance de l'avoir comme collègue, de travailler avec lui et de lire ses travaux ne peuvent qu'être scandalisés à cette lecture, à défaut de pouvoir sourire devant tant d'inepties. J.-P. Chrétien a répondu à l'auteur sur le fond et avec calme (voir ci-dessous), sans relever les attaques *ad hominem*. Il a eu raison.

Il n'empêche que nous devons nous poser la question plus générale de la réaction des historiens devant ce type d'attaques. Il y a là un piège dont il est difficile de sortir : répondre sur le ton de l'indignation, relever les énormes erreurs factuelles ou d'interprétation, ne sert pas à grand-chose, l'auteur choisissant d'être toujours à la limite de la diffamation pour susciter justement la polémique, les réponses enflammées et faire la preuve, devant la levée de boucliers, de l'existence du complot qu'il croit déceler. Et il serait ravi, pour la vente de son livre, d'une attaque en justice (cf. l'affaire avec le journal *Le Monde*). D'un autre côté, ne rien dire, c'est, d'une certaine façon, lui donner la possibilité d'affirmer qu'il disait vrai, puisque personne n'a dit le contraire...

On touche là à l'extrême difficulté de répondre à quelqu'un qui se met (de façon consciente ou non) en dehors de la recherche du vrai, recherche qui constitue, quoiqu'on en dise, un des objectifs des historiens, comme des journalistes d'ailleurs, quelqu'un qui refuse les méthodes (production et critique des sources, possibilité des les vérifier, recoupements, contextualisation des documents et témoignages...) qui permettent, sinon de dire le vrai, du moins d'écarter le faux. Comment répondre et sur quel terrain à quelqu'un qui se situe ailleurs, dans un monde du complot, de la pure intentionnalité, un monde où les chercheurs camoufleraient sciemment la vérité pour faire plaisir à leurs amis ? La réponse est simple : on ne peut pas répondre, en tout cas pas sur le même plan. Il nous faut continuer notre travail, informer le public sur la façon dont on construit l'histoire et montrer pourquoi le livre de Péan n'est pas une enquête sérieuse, en espérant que bientôt un historien démontrera avec rigueur les délires révisionnistes sur le génocide au Rwanda, comme P. Vidal-Naquet l'a fait pour les négationnistes.

Bertrand Hirsch  
Professeur à l'Université de Paris 1  
Directeur du Centre de recherches africaines (CRA)

## Mise au point de Jean-Pierre Chrétien

Un récent ouvrage polémique sur le Rwanda publié par le journaliste Pierre Péan (*Noires fureurs, blancs menteurs. Rwanda 1990-1994*, Paris, Mille et une nuits, novembre 2005) s'en prend notamment à une série d'organisations (humanitaires, scientifiques ou politiques) et de personnes, françaises ou étrangères, qui ont contribué à faire connaître le génocide de 1994. Coupables d'avoir produit des écrits qui déplaisent apparemment aux milieux qui ont nourri cet essai, elles sont donc traitées de « menteurs », « d'idiots utiles » et d'agents du F.P.R. (le Front patriotique rwandais au pouvoir à Kigali depuis la fin du génocide). Face à une situation complexe qui a coûté la vie à des centaines de milliers d'innocents, la méthode employée est celle des « révélations » de « secrets » censés contester des évidences, dans la veine bien connue de « l'histoire-complot ». Les enquêtes et les analyses publiées depuis dix ans sur ce pays et sur les responsabilités engagées dans la perpétration du génocide de 1994 sont systématiquement méconnues ou dénigrées<sup>1</sup>.

Les comptes rendus publiés dans la presse (*Le Nouvel Observateur*, 24 novembre 2005, *Le Soir de Bruxelles*, 26 novembre, *Libération*, 29 novembre, *La Libre Belgique*, 1<sup>er</sup> décembre, *Le Monde*, 3 & 9 décembre, *Jeune Afrique/L'Intelligent*, 4 décembre, *Le Figaro*, 7 décembre, *La Croix*, 12 décembre...) ont suffisamment décrit la nature et les limites de ce pamphlet.

Je suis néanmoins obligé de réagir sur le terrain scientifique qui est le mien. Le titre et l'entrée en matière du chapitre que cet essayiste me consacre dans son livre (pp. 389-397 : « Jean-Pierre Chrétien, ou le cachet universitaire des sornettes du FPR ») illustrent en effet fort bien l'air de la calomnie qui rythme cet ouvrage.

Je serais pratiquement responsable de la tragédie rwandaise !!! Je serais l'expert unique des instances nationales et internationales, omniprésent dans les médias, le censeur des éditions et des revues scientifiques, je « régis » le « petit monde des spécialistes », je le terroriserais même... La vivacité des débats sur la région des Grands lacs est pourtant connue... Est-ce le fait que « mes ouvrages figurent en bonne place » dans les bibliographies francophones sur le Rwanda qui constitue le grief appelant cet ostracisme ? Et le délire se poursuit : je légitimerais « l'écriture de l'histoire du Rwanda par le FPR » (laquelle ??) et le discours « ethnicisant » de ce dernier, je légitimerais à moi tout seul la politique que le régime de Kigali mènerait contre l'Eglise et contre la France.

Tout cela sans autre preuve qu'un amalgame pervers : vous dénoncez le génocide des Tutsi, donc vous êtes « protutsi » et « antihutu », donc vous êtes pour le FPR ! CQFD : cessez de parler d'un « génocide » qui n'est en fait qu'un article de propagande, d'une réalité douteuse ! Le thème central de cet ouvrage est en effet de réviser ce qui s'est passé depuis 1990 en « révélant » que le FPR a sciemment fait tuer les Tutsi du Rwanda pour mieux arriver au pouvoir. Le génocide n'aurait été en fin de compte qu'un gigantesque suicide provoqué par la fourberie congénitale tutsi : « la culture du mensonge » des Tutsi (p. 44), après les avoir amenés à placer de « très belles femmes vers des lits appropriés » et leur avoir permis de « se jouer de nombreux milieux intellectuels », les aurait conduits à préméditer le massacre des Tutsi de l'intérieur considérés comme des « collabos » en dépit des liens familiaux existant entre ceux-ci et la diaspora ! Une rhétorique déjà entendue en d'autres temps et sous d'autres cieux... En tout cas *Kangura* et la *RTL*M, les « médias du génocide », le disaient déjà : « un cancrelat ne peut pas donner naissance à un papillon... Un Tutsi n'a jamais changé », (*Kangura*, mars 1993), « Les Tutsi sont très peu nombreux... Vont-ils continuer à se suicider » (*RTL*M, mai 1994)...

Monsieur Péan imagine sans doute qu'il aura réussi à me blesser. Après avoir passé quatre décennies à essayer de comprendre les différents ressorts de l'histoire ancienne ou contemporaine de la région des Grands lacs, je me retrouve caricaturé sous un masque sans doute conforme à des milieux de l'ombre qui semblent mieux connus de cet auteur que de moi. Après m'être efforcé de

<sup>1</sup> Notamment Human Rights Watch, FIDH (rédactrice Alison Des Forges), *Aucun témoin ne doit survivre. Le génocide au Rwanda*, Karthala, Paris, 1999, 928p.

décrypter la construction intellectuelle et socio-politique du racisme qui a débouché sur les tueries de la fin du XXe siècle au Rwanda et au Burundi, je me retrouverais propagandiste d'une idéologie de races que j'abhorre, en Afrique comme en Europe !

Chercher à comprendre une actualité dramatique justifiait-il ce libelle insultant ? En 2003, à l'occasion des Rendez-vous de l'histoire de Blois, j'avais tenté d'expliquer les problèmes de l'historien confronté à « une crise du temps présent », le combat contre les clichés et les simplifications, le défi de l'intervention devant des instances judiciaires internationales<sup>2</sup>. J'avais déjà à l'époque pris l'exemple de Pierre Vidal-Naquet, qui est à mes yeux un modèle de ce point de vue et dont la présence en mai 1994 lors d'une réunion d'ONG consacrée au le génocide du Rwanda nous avait réconfortés. Ses travaux sur la Grèce antique ne l'ont pas rendu sourd et aveugle sur la torture en Algérie et sur la Shoah. En ce qui me concerne, je suis en priorité intéressé par l'histoire du XIXe et du début du XXe siècle, je n'ai pas cherché à travailler sur les massacres de masse, ni à retrouver la Shoah en Afrique. Il se trouve que la réalité du génocide s'est trouvée sur mon chemin, sur mon domaine de recherches, frappant aussi des étudiants ou des collègues que j'avais bien connus.

Une première fois, c'était en mai 1972, quand il fallait essayer d'alerter l'opinion française sur le massacre systématique des élites hutu au Burundi (sur la pétition que j'avais diffusée à l'époque et qui avait recueilli plus d'une centaine de signatures, *Le Monde*, 3 juin 1972)). Si « empathie » il y a eu, elle était, non « avec la cause tutsi » comme l'écrit M. Péan en ignorant tout de ce contexte et de ce que j'ai publié, mais avec tous mes étudiants burundais et en l'occurrence mes anciens élèves hutu de l'ENS disparus (Abraham Ndoricimpa, Mathieu Nayizeye, Louis Bakame, Pierre Girukwishaka... tués à cette époque). J'ai toujours abhorré la logique de discrimination hutu-tutsi, chère encore aujourd'hui à nombre d'observateurs de la région, férus d'une raciologie de pacotille. En 1972 au Burundi, ce sont les Hutu, victimes de la politique d'une mafia tutsi, que je défendais. En 1994 au Rwanda ce seront les Tutsi, victimes de la politique d'une mafia hutu : Jean Rumiya et Jean-Népomucène Nkurikiyimpfura, assassinés avec nombre de leurs proches. Tous ces anciens étudiants ne peuvent être oubliés, n'en déplaise à tous les négationnistes et tous les amateurs de sophistications raciales !

Entre-temps, d'autres drames avaient éclaté, toujours fondés sur cette déchirure dite ethnique et son exploitation politique, cautionnée par des regards extérieurs complaisants : les massacres de 1988 au Nord-est du Burundi (j'y reviendrai puisque une polémique rancie est réchauffée par M. Péan à cette occasion) ; la montée d'un climat d'antagonisme « racial » dans les deux pays au début des années 1990 (dès juin 1991, dans *Politique africaine*, j'avais attiré l'attention sur l'organe rwandais *Kangura* et ses « Dix commandements du Hutu ») ; les tueries du Bugesera, au Rwanda, en mars 1992 ; le meurtre du président hutu Ndadaye au Burundi et les massacres systématiques de familles tutsi organisés en représailles dans toute la moitié nord de ce pays en octobre 1993 (je me suis aussi exprimé à cette occasion, en ciblant les deux extrémismes) ; enfin le génocide des Tutsi au Rwanda et les massacres de Hutu décrétés « complices » à partir d'avril 1994. C'est alors seulement, le 27 avril 1994, contrairement à ce que suggère M. Péan, que j'ai parlé de « nazisme tropical » dans *Libération* pour dissiper le brouillard ethnographique qui entourait encore ces tueries. A l'époque il m'a semblé de mon devoir d'analyser et d'alerter, de parler et d'écrire, de manifester et de témoigner. Et je n'ai pas été le seul parmi nos collègues français et étrangers. Si je ne l'avais pas fait, on me reprocherait sûrement mon silence, et à juste titre. Nous n'étions ni achetés, ni abusés, ni manipulés par le FPR, ni dans un « cabinet » noir, comme le suggère l'essai de politique-fiction qui essaie de nous salir. L'éthique de conviction existe, même si on semble l'ignorer dans les groupes qui ont « informé » M. Péan.

---

<sup>2</sup> "L'historien face aux crises du temps présent en Afrique : le génocide du Rwanda", site internet [http://mald.univ-paris1.fr/ressources/ress\\_sources.htm](http://mald.univ-paris1.fr/ressources/ress_sources.htm), novembre 2003 ; publié in *L'Afrique. Les Rendez-vous de l'histoire, Blois 2003*, Pleins feux, Nantes, 2004, pp. 81-101.

Si j'essaie de mettre de l'ordre dans le fatras déversé contre moi par cet essayiste dans les neuf pages qu'il me consacre, je distingue six mises en cause qui illustrent bien son propos, son ton et sa méthode. (Je ne reviens pas sur le mensonge de sa présentation de ma position en 1972) :

1) Bibliographie fantasmagorique de mes écrits sur le Burundi dans les années 1980.

J'aurais publié en 1983 « un livre intitulé 'Développement rural et démocratie paysanne, un dilemme? L'exemple du Burundi', une véritable entreprise de désinformation » selon M. Péan. En fait il s'agissait, sous ce titre, d'un article de 30 pages publié, en collaboration avec un collègue historien, Gabriel Le Jeune, dans la revue *Politique africaine*<sup>3</sup> et où nous analysons une abondante documentation en kirundi tirée de « congrès communaux » du parti Uprona de 1981, c'est-à-dire en amont des reformulations de la direction du parti unique. Ce type de documents était plutôt exceptionnel dans l'Afrique de cette époque et éclairait aspirations et contradictions en milieu rural. L'article a donné lieu effectivement, dans un numéro suivant, à un échange de réactions entre le sociologue Roger Botte et nous, à partir de la documentation que nous avions livrée et qui portaient sur le contexte socio-économique et politique des débuts de la IIe République au Burundi. Il n'est pas sans intérêt de signaler que la même année j'avais édité un ouvrage collectif de près de 300 pages intitulé *Histoire rurale de l'Afrique des Grands lacs. Guide de recherches* et publié en outre deux contributions présentées à des colloques scientifiques internationaux, l'une sur la métallurgie ancienne au Burundi et l'autre sur la politique commerciale des colonisateurs allemands au Rwanda et au Burundi. J'avais d'autres activités que d'orienter la politique du Burundi, comme le suggère M. Péan, sous prétexte que tel ou tel de mes étudiants jouèrent des rôles politiques dans leur pays (d'ailleurs dans différentes orientations toutes également respectables), ce qui est, heureusement ou malheureusement, arrivé à tous ceux qui ont enseigné en Afrique ou qui ont accueilli des étudiants africains en France. Laurent Gbagbo a eu des professeurs français, Ferdinand Nahimana, le directeur de la RTLM de triste mémoire, a soutenu une thèse que j'avais eu à apprécier en tant que membre de son jury, etc. Le destin politique de nos anciens élèves n'est, pas plus en Afrique qu'en Europe, le produit mécanique de nos enseignements.

Toujours selon M. Péan, cette fois en 1981, dans un « colloque organisé conjointement par l'Université du Burundi et le Centre de recherches africaines », j'aurais « prononcé un vibrant hommage à l'action de l'Uprona », d'après ce que lui aurait « raconté dans le détail et avec humour » le politologue franco-américain René Lemarchand. Le problème est qu'il n'y a pas eu de tel colloque en 1981 et que, pour celui réellement organisé dans le cadre d'une convention inter-universitaire en 1985, j'avais présenté un texte sur "La crise écologique de l'Afrique orientale au début du XXe siècle : le cas de l'Imbo au Burundi entre 1890 et 1916"<sup>4</sup>, sans aucun rapport avec l'actualité. Les autres collègues burundais et français qui participèrent à cette rencontre seront également étonnés par le récit rapporté par M. Péan, vu que M. Lemarchand n'était pas présent à un tel colloque qu'il est censé décrire « dans le détail et avec humour », pas plus en 1985 qu'en « 1981 ».

Tout le reste est à l'avenant dans l'évocation des années 80.

2) Présentation tronquée d'une polémique sur l'enquête relative aux événements de 1988 au Burundi

En avril 1989, le numéro 6 des *Cahiers du CRA* (Centre de recherches africaines de Paris 1), était consacré à *La crise d'août 1988 au Burundi*. Il s'agissait d'un véritable dossier de plus de 200 pages, présentant des analyses et surtout des documents tirés d'une enquête faite sur le terrain en septembre 1989, un mois après la crise, par l'historien Gabriel le Jeune, le sociologue André Guichaoua et moi-même, en association avec des universitaires burundais. Un tiers de l'ouvrage

<sup>3</sup> J.-P. Chrétien et G. le Jeune, "Développement rural et démocratie paysanne, un dilemme? L'exemple du Burundi", *Politique africaine*, n°11, septembre 1983, p. 45-76.

<sup>4</sup> Repris in J.-P. Chrétien, *Burundi. L'histoire retrouvée*, Karthala, Paris, 1993, pp. 121-162.

consistait notamment en transcriptions des enquêtes orales menées sur les collines de la région concernée (au Nord-Est du Burundi) auprès de paysans tutsi et hutu. Nous y mettions en valeur la crise dans toutes ses dimensions, politiques, sociales, médiatiques, internationales et intérieures, avec notamment la succession des massacres de Tutsi de la nuit du 15 août et des massacres de Hutu menés dans les jours suivants par des unités militaires.

A notre grande surprise nous avons fait en 1990 l'objet d'attaques d'une virulence inhabituelle, de René Lemarchand (déjà cité) et de Filip Reyntjens, juriste et politiste de l'université d'Anvers. M. Péan a entrepris de réchauffer les braises pour les besoins de sa cause. Il énumère quelques phrases bien choisies de ces deux collègues (sollicités pour l'occasion ou non ?). Il oublie une simple exigence déontologique, la lecture des réponses fournies à l'époque : il suffisait de se reporter à *Politique africaine*, n° 39 (septembre 1990) (pp. 182-189), « L'ethnisme au Burundi : tragédies et propagandes » ; à la *Revue canadienne des études africaines*, 1991, n° 3 (pp. 450-467), « Burundi : le métier d'historien : querelle d'école ? » ; et enfin à la revue africaniste américaine *Issue*, winter 1990 (pp. 38-40), « Burundi : social sciences facing ethnic violence ». Nous ne pouvons que renvoyer à ces publications. Evidemment la réalité est toujours complexe et il faut lire, sauf si on décide d'en rester à des partis pris...

Cela étant, la crise de 1988 a donné lieu à d'autres enquêtes et nous en savons davantage aujourd'hui sur ses tenants et ses aboutissants. Si nous la mettons en perspective avec les crises qui ont suivi au Rwanda et au Burundi depuis 1990, on est bien amené à s'interroger sur le sens d'une polémique qui, à l'époque, semblait ne tenir aucun compte de notre souci d'objectivité, comme s'il fallait dénoncer et non expliquer. A vrai dire les positions de nos contradicteurs qui aujourd'hui sont utilisées comme du bon grain par M. Péan, hors de ce contexte, étaient plutôt surprenantes.

Dans un livre remarquable, *Rwanda and Burundi*, publié aux Etats-Unis en 1970, René Lemarchand avait analysé la montée en phase de l'obsession ethnique dans la vie politique burundaise en termes de *self-fulfilling prophecy* inspirée par le modèle rwandais. Je cite<sup>5</sup> : « en donnant a priori de la situation au Burundi une fausse définition, les politiciens hutu provoquèrent un nouveau comportement aussi bien chez les Tutsi que chez eux-mêmes, ce qui rendit vraies des imputations initialement fausses ». Et en juin 1989, au Danemark, devant une assemblée du parti Palipehutu (qui apparaît aujourd'hui comme directement impliqué au début de la crise de 1988), il ironise sur la critique du rôle des clichés raciaux hérités de l'époque coloniale dans la vie politique burundaise<sup>6</sup>. Le véritable génocide des élites hutu qu'avait connu le Burundi en 1972 ne devait-il pas au contraire inciter plus que jamais à analyser le rôle d'une culture ethniste dans l'exacerbation du conflit hutu-tutsi ?

Quant à Filip Reyntjens, il n'avait pratiquement rien écrit jusque là sur le Burundi et il apparaissait surtout comme un tenant du modèle démocratique rwandais fondé sur la majorité ethnique. Co-rédacteur de la Constitution de 1979 au Rwanda<sup>7</sup>, il expliquait en avril 1980 dans la revue *Penant*<sup>8</sup> que le MRND n'était « pas un parti unique dans le sens classique du terme », que son statut « permet en principe une participation populaire très large à la vie politique » et que « la nouvelle constitution trace un cadre valable dans lequel une vie politique ordonnée est possible ». Il était normal que, sympathisant avec les espoirs que le nouveau régime de Kigali semblait porter à l'époque, il ait pu se faire illusion. Mais pourquoi, au moment où ce même régime, dix ans plus tard, révélait ses failles et ne pouvait plus être présenté en modèle, s'être alors reporté vers le Burundi pour s'en prendre soudainement à notre travail, sans le connaître vraiment ? Les propos

<sup>5</sup> R. Lemarchand, *Rwanda and Burundi*, Praeger press, New York, 1970, p.344.

<sup>6</sup> R. Lemarchand, « Burundian glasnost or falsification of history. A critical commentary on the report of the national commission to study the question of national unity », *Burundi Newsletter*, Danish committee for solidarity with the people of Burundi, Svendborg (Danemark), oct. 1989, p. 9.

<sup>7</sup> Cf. M. D'Hertefeldt et D. de Lame, *Société, culture et histoire du Rwanda. Encyclopédie bibliographique, 1863-1980/87*, MRAC, Tervuren, 1987, p. 459.

<sup>8</sup> F. Reyntjens, « La nouvelle constitution rwandaise du 20 décembre 1978 », *Penant*, n° 768, avril-juin 1980, p. 133.

que M. Péan lui prête (sans références) et selon lesquels j'aurais « reproduit toute la grille d'analyse forgée en faveur de l'élite tutsie au Burundi pour la plaquer sur la réalité du Rwanda » sonnent étonnamment comme une dénonciation en miroir !

Ces deux collègues ont développé à l'époque les thèses qui étaient les leurs, ce qui montre au moins qu'on est loin du tableau d'une « pensée unique » sur cette région d'Afrique que M. Péan veut imposer. Reste à savoir si la voie des polémiques personnelles et la mise en scène d'oppositions manichéennes qui seraient calquées sur des « camps » ethniques sont la meilleure solution pour faire avancer la réflexion. M. Péan semble hélas se complaire dans cet état d'esprit, en instrumentalisant des débats vieux de quinze ans.

### 3) Le dénigrement caricatural de l'enquête sur les « Médias du génocide » :

Cet ouvrage<sup>9</sup>, publié en 1995 avec le concours de l'Unesco et réalisé à la suite d'une enquête menée à Kigali en septembre 1994 à l'initiative de l'ONG Reporters sans frontières, utilisait une abondante documentation rassemblée, non sans peine, à l'occasion de cette mission, mais aussi avant et après 1994 : plus de 250 journaux, (tant de la presse extrémiste que de la presse démocratique au Rwanda entre 1990 et 1994), 74 cassettes d'émissions de Radio Rwanda et de la RTLM en 1994, des documents trouvés dans les imprimeries, etc. La façon « inquiétante » dont nous nous serions contentés de « documents fournis par le secrétaire permanent à l'information du FPR » est une bouffonnerie mensongère qui trahit totalement nos efforts inlassables pour rassembler la documentation la plus large possible et pour l'utiliser méthodiquement. Nous n'avons utilisé que ce que nous avons pu trouver. Libre à d'autres chercheurs de trouver d'autres documents<sup>10</sup>. Tout ce que le Tribunal pénal international pour le Rwanda a ensuite pu collecter en plus n'a fait que conforter les conclusions de notre ouvrage sur la propagande du génocide. Apparemment le fait que cette propagande ait laissé des traces permettant une analyse scientifique est un sujet qui fâche !

### 4) La caricature de l'expertise présentée au TPIR en 2002 pour le « procès des médias » :

Les quatre auteurs de l'ouvrage mentionné ci-dessus (l'historien Marcel Kabanda, l'économiste Joseph Ngarambe, le journaliste Jean-François Dupaquier et moi-même) ont été sollicités par le Tribunal pénal international pour le Rwanda en vue d'un rapport d'expertise pour le « procès des médias ». M. Péan affirme évidemment que nous n'avons rien fait. S'il avait mené une investigation sérieuse, il aurait su que nous avons effectué une première mission au parquet du TPIR à Kigali, en février 2000 pour nous assurer de la faisabilité technique de la tâche qui nous serait demandée, plutôt que d'accepter aveuglément les prétendues « somptueuses » rémunérations de l'ONU. Le seul bilan de la documentation disponible a représenté deux semaines de travail à plein temps pour nous quatre, compte tenu de l'état souvent incohérent des classements et du retard énorme du traitement des archives sonores du TPIR. Nos rapports de l'époque en font foi avec précision. Nous avons effectué ce premier travail sans rémunération. Constatant les efforts, tardifs mais réels, des services du TPIR dans la gestion de ce dossier, nous avons finalement accepté en 2001, après beaucoup d'hésitations, de préparer le rapport qui nous était demandé. Cela a représenté en réalité l'équivalent de trois mois de travail pour chacun de nous, à réaliser en urgence et s'ajoutant à nos obligations professionnelles. J'ai non pas « rédigé deux chapitres sur les 21 », mais contribué à un quart de la rédaction des quelques 500 pages, sans compter la coordination de l'ensemble, pour le traitement d'une documentation dont le volume avait pratiquement doublé par rapport à celle que nous avons pu rassembler en 1995. Je dois saluer ici le travail remarquable de mes trois partenaires, notamment de ceux de Marcel Kabanda et Jean-François Dupaquier en ce qui

<sup>9</sup> J.-P. Chrétien, J.-F. Dupaquier, M. Kabanda, J. Ngarambe, *Rwanda. Les médias du génocide*, Karthala, Paris, 1995 (rééd. 2003), 397p.

<sup>10</sup> Voir aussi *Broadcasting genocide. Censorship, propaganda and State-sponsored violence in Rwanda, 1990-1994*, rapport de Article 19, Londres, 1996, 180p.

concerne la rédaction elle-même. Deux des auteurs, Marcel Kabanda et moi-même avons été invités à témoigner pour la présentation du rapport. J'ai eu pour ma part à répondre à de multiples questions, tant de l'accusation que de la défense ou des juges, durant cinq jours durant la première semaine de juillet 2002. Dans ces échanges, M. Péan a choisi sans gêne de sélectionner de manière partielle quelques minutes d'interventions autosatisfaites d'un avocat de Ferdinand Nahimana, dont c'était le rôle -de bonne guerre- de proposer ses propres conclusions sur des points de détail pour mieux faire oublier l'essentiel. Le verdict indique que le tribunal a entendu beaucoup d'autres choses. Les insinuations inqualifiable à notre égard de M. Péan sur les conditions de notre participation au TPIR sont étranges : tout en « oubliant » tout ce qui a été noté ailleurs sur le fonctionnement de ce système onusien, y compris dans les budgets confortables affectés à la défense des prévenus, c'est à travers un travail qui a contribué à nourrir solidement un des procès d'Arusha que M. Péan essaie grossièrement de disqualifier la justice internationale !

##### 5) Deux exemples de travestissement des faits.

Comme le dit un proverbe burundais, Uwugutuka ntagutorera, « Celui qui t'insulte ne trie pas ». Tout est bon, comme le montre la façon spécieuse de présenter deux incidents concernant le Rwanda en 1998 et en 2003.

En avril 1998 une trentaine de députés suisses, comprenant le sociologue Jean Ziegler, professeur à l'université de Genève, avaient effectivement déposé une demande d'enquête sur le cas de M. James Gasana, ancien ministre de la Défense du régime Habyarimana, réfugié en Suisse bien avant le génocide. Or ce dernier avait répondu à la télévision, sur la base de rumeurs qui avaient couru à l'époque, que son homonyme, M. Anastase Gasana, était en fait « membre fondateur des interahamwe » (les miliciens du parti MRND impliqués dans le génocide). Il se trouve que nous avons trouvé lors de l'enquête à Kigali en septembre 1994, hors de tout contexte polémique et entre les mains d'un journaliste indépendant, un document de mai 1992 émanant du Bureau politique du parti d'opposition MDR et concernant le péril que représentait la création de cette milice par le parti au pouvoir MRND. Or la rédaction de ce document critique était précisément de ce même Anastase Gasana, en tant que « membre du Bureau politique du MDR »<sup>11</sup> ! En 1998 ce dernier, également hutu, était devenu ministre des Affaires étrangères à Kigali, jalouxé par des Tutsi comme par des Hutu, et l'accusation portée à Genève par son homonyme était très dangereuse pour lui. Par ailleurs il était aussi docteur en linguistique africaine et avait fait ses études en France. Je ne voyais pas pourquoi il devait être calomnié à un tel point, même si M. James Gasana pouvait défendre effectivement son bon droit. Le document innocentant Anastase Gasana a été transmis à notre collègue Jean Ziegler. L'inverse d'une prétendue « délation » !

En octobre 2003, toujours selon M. Péan, j'aurais intimidé l'organisateur du Festival du scoop et du journalisme tenu annuellement à Angers en le menaçant de « retirer la caution morale et économique du CNRS ». Diantre ! Les faits sont plus simples. Lors de ce cette manifestation qui bénéficie du patronage scientifique du CNRS, devait être présenté un film de Anne Lainé et Georges Kapler, intitulé *Un cri d'un silence inouï*, traitant du destin de rescapées meurtries par le génocide. Les réalisateurs du film découvrirent que, sans qu'ils aient été prévenus, un journaliste d'Angers organisait dans ce cadre un « débat » qui ne regroupait que des personnes (rwandaise ou autres) tenant de manière unilatérale un discours révisionniste à l'égard du génocide rwandais. Alerté par eux, le directeur scientifique adjoint au département des Sciences de l'homme du CNRS responsable à l'époque du secteur Images m'a consulté. J'ai essayé de nouer un dialogue avec le journaliste en question, manifestement mal informé et qui resta obtus sur la question, malgré les explications et les références que je lui ai calmement données. La direction du CNRS a donc retiré son patronage. Les courriers relatifs à cet incident sont particulièrement éclairants. Les ténors de ce « débat » ont d'ailleurs trouvé en novembre la possibilité d'exprimer ailleurs tout le mal qu'ils

<sup>11</sup> MDR, « Dossier 'Interahamwe za muvoma' ou les Irréductibles du M.R.N.D. Essai de déracinement du mal, » Document de travail pour le Comité directeur du MDR, Kigali, 14 mai 1992, 10 feuilles.

pensaient de la justice internationale<sup>12</sup>. Manifestement le CNRS représentait pour ce lobby un label-fétiche et non une invitation à l'ouverture scientifique. Or la recherche est libre dans le cadre des règles du métier et de la déontologie professionnelle, elle ne couvre pas n'importe quelle marchandise et n'importe quel essai. La tentative de manipulation n'était donc pas où M. Péan la situe...

#### 6) L'inédit du professeur Erny

Faute d'avoir lu, comme il dit, mes « centaines de pages savantes », M. Péan se réfère à un « texte non publié » de M. Pierre Erny, spécialiste des questions de l'enfance et de l'éducation en Afrique, longtemps professeur à l'Université du Rwanda, aujourd'hui professeur émérite d'ethnologie à l'Université de Strasbourg. M. Péan aurait pu déjà se reporter à l'ouvrage de 256 pages publié par ce collègue au lendemain du génocide, *Rwanda 1994*<sup>13</sup>. Sa vision, classique dans les années 50, d'une « opposition viscéralement passionnelle entre Tutsis et Hutus conditionnant tout le reste » le conduit à ironiser sur le discours antiraciste, puisque, malgré la génétique moderne, les gens ont décidé de s'accrocher à des représentations raciales. La critique des intégrismes ethniques ou raciaux ne relèverait au mieux, selon lui, que de la naïveté, au pire de la rouerie.

Contre la « mode » de l'antiracisme, qualifié de « terrorisme intellectuel », la reconnaissance des « races » serait la solution adéquate. Nous laissons pour notre part à Pierre Erny la responsabilité de sa vision, parfaitement reflétée d'ailleurs dans les citations « inédites » qu'en livre M. Péan.

Mais cette vision n'est-elle pas aussi au cœur de la logique du génocide ? Relisons ces extraits de la presse extrémiste rwandaise des années 90 !

"... Il y a des réalités auxquelles on ne peut échapper sauf quand on veut jouer de la dissimulation comme par exemple changer d'ethnie. Dès qu'on te découvre, tu es confus et tes frères n'hésitent pas à te traiter de chien... Tu peux appartenir à une ethnie sur les papiers, mais dans quelle veine puiseras-tu le sang de cette ethnie que tu prétends la tienne ?" (*Murwanashyaka*, organe du MRND, avril 1991)

"Redécouvrez votre ethnie... Vous êtes une ethnie importante du groupe bantou. La nation est artificielle, mais l'ethnie est naturelle..." (*Kangura-magazine*, 1992).

Comment la contestation d'une telle idéologie pourrait-elle être a priori condamnable ?! Le plus comique est la transmutation de la critique des essentialismes raciaux ou ethniques en une simple alchimie tutsi. Je serais donc, pour M. Péan sous couvert de M. Erny, un fanatique de la « culture tutsi » et de « l'ubgenge » comme « art de la dissimulation »<sup>14</sup>. C'est vraiment mal me connaître ! Si ces Messieurs m'avaient lu, ils sauraient tout ce que j'ai écrit sur le travail des agriculteurs, des artisans, des pêcheurs... au Burundi, ils auraient entendu parler de mon enthousiasme pour le rôle du haricot, ou ils sauraient par exemple que j'ai publié en décembre 1994 dans une revue culturelle suisse un article très critique sur la mythologie hamitique entretenue par le romancier Paul del Perugia dans ses « Derniers rois mages » : mon article s'intitulait : « L'histoire des 'Tutsi civilisateurs' est une vaste mystification... »<sup>15</sup>.

Faisant feu de tout bois, M. Péan ne s'aperçoit même pas des incohérences qu'il brasse : d'un côté il fait la promotion d'un « historien » rwandais improvisé, Antoine Nyetera, en fait un dessinateur connu naguère à Kigali comme étant l'auteur d'un timbre commémorant l'Indépendance, mais invité en Europe dans des réunions révisionnistes où il se présente en prince

<sup>12</sup> Voir J.-P. Chrétien, « Dix ans après, le génocide des Tutsi au Rwanda. Un malaise français ? », *Le temps des médias*, n° 5, automne 2005, pp. 59-75.

<sup>13</sup> P. Erny, *Rwanda 1994. Clés pour comprendre le calvaire d'un peuple*, L'Harmattan, Paris, 1994, 256p.

<sup>14</sup> En fait *ubwenge* en kirundi désigne l'intelligence, un autre terme, *urwenge*, signifiant la ruse.

<sup>15</sup> In *Le temps stratégique*, n° 61, Genève, décembre 1994, pp. 28-35.

?

Le  
pense  
que  
si

tutsi disant la vérité sur les siens ; d'autre part M. Péan n'a pas vu que ce prétendu témoin d'histoire s'est vu reprocher ses « affabulations » même par René Lemarchand<sup>16</sup>.

En résumé je dois surtout exprimer, auprès des collègues qui me liront, la fatigue du chercheur amené à réagir avec sérieux devant de tels mensonges médiatisés. La liberté de l'historien, rappelée à juste titre aujourd'hui, c'est aussi celle de ne pas être lynché de façon aussi vulgaire par un journaliste. La complexité des situations vécues par les peuples de la région des Grands lacs est connue de tous les observateurs sérieux, de ceux qui savent lire et qui prennent le temps de s'interroger. Ce n'est apparemment pas le cas de cet auteur, fasciné par une histoire-complot et tenté par une chasse aux sorcières, comme s'il s'agissait là des bons ressorts pour les « ténèbres de l'Afrique ». Ce livre s'est situé à un niveau tel qu'il exclut, à mon sens, tout débat intellectuel digne de ce nom. Je laisse Monsieur Péan et ses « informateurs » face à leur conscience.

Jean-Pierre Chrétien  
Historien  
Directeur de recherche émérite au CNRS

*procy*

p. 7: Ne s'agissait-il pas... (sic!)

p. 8: Un journaliste?

<sup>16</sup> R. Lemarchand, « Le génocide de 1972 au Burundi : les silences de l'histoire », *Dialogue*, n° 228, mai-juin 2002, p. 16.